

Révision de la première notification des données relatives au déficit et à la dette en 2003

## **Déficit public de la Grèce à 3,2% du PIB et dette publique à 103,0% du PIB**

La **Grèce** a transmis à la Commission européenne, début mai 2004, une notification révisée de ses données relatives au déficit public et à la dette publique pour l'année 2003. Ces données révisées ont été vérifiées par **Eurostat, l'Office statistique des Communautés européennes**.

Ces nouvelles données sont le résultat des révisions des données primaires effectuées par les autorités grecques et des discussions bilatérales tenues récemment à Athènes entre Eurostat et les autorités grecques. L'effet combiné de ces révisions conduit à un changement significatif des données incluses dans la première notification transmise par la Grèce à Eurostat en mars 2004<sup>1</sup>, et qui n'avaient pas été alors validées par Eurostat. Celui-ci n'est pas encore à même de certifier pleinement les données de 2003, et éventuellement celles des années précédentes (voir ci-dessous). Aussi, les données suivantes constituent une révision partielle des données relatives au déficit et à la dette de la Grèce pour 2003 :

	Notification de mars 2004 <sup>2</sup>	Notification révisée
<b>Déficit public (-)/ excédent (+) en % du PIB en 2003</b>	-1,7	-3,2
<b>Dette publique en % du PIB en 2003</b>	102,4	103,0

L'augmentation du déficit public en 2003 est due principalement à :

- une révision à la baisse des estimations de recettes d'impôts (principalement la TVA) dans les comptes publics.
- une révision à la baisse des paiements reçus des institutions de l'UE dans le contexte des programmes de certains fonds structurels.
- le reclassement, comme une transaction financière, d'un paiement, à l'Etat, de la caisse d'épargne postale.

Cette révision affecte seulement le déficit de l'administration centrale. La dette n'a pas changé en valeur absolue et la modification du ratio de la dette est seulement due à une révision à la baisse du PIB pour l'année 2003.

De plus, les raisons pour lesquelles Eurostat n'est pas en mesure de certifier entièrement les données du déficit et de la dette pour 2003, et éventuellement celles des années précédentes, sont les suivantes :

- une sous-estimation des dépenses publiques d'achats d'équipement militaire.
- un manque d'information fiable pour les années récentes, concernant l'excédent notifié pour le sous-secteur des Fonds de Sécurité Sociale.

Eurostat a demandé aux autorités grecques de faire le nécessaire pour clarifier ces questions en suspens, de façon à être en mesure de certifier les données notifiées par les autorités grecques lors de la prochaine notification officielle de septembre 2004, dans le cadre de la procédure de déficit excessif.

1. Voir le communiqué de presse 38/2004 du 16 mars 2004
2. Données non validées par Eurostat.

Publié par:  
**Eurostat Service de presse**  
**Philippe BAUTIER**  
**Bâtiment BECH**  
**L-2920 Luxembourg**  
**Tél: +352-4301-33 444**  
**Fax: +352-4301-35 349**  
**[eurostat-pressoffice@cec.eu.int](mailto:eurostat-pressoffice@cec.eu.int)**

Pour plus d'informations:  
**Luca ASCOLI**  
**Tél: +352-4301-32 707**  
**Fax +352-4301-32 929**  
**[luca.ascoli@cec.eu.int](mailto:luca.ascoli@cec.eu.int)**  
Nos communiqués sur Internet:  
**<http://europa.eu.int/comm/eurostat/>**